

DESINFECTATION.

Notre abonnée de la ville de... désinfectant... pour les maladies des hôpitaux de marine des États-Unis.

L'ÉVOLUTION DU SOCIALISME ALLEMAND.

L'ordre du jour et les discussions du congrès que les socialistes allemands tiennent à Hambourg... La liberté des transactions.

gonisme! Le socialiste du Sud n'est d'accord avec celui du Nord ni sur la tactique, ni sur la position des questions, ni sur leur urgence.

La liberté des transactions.

Un économiste anglais vient de relever une liste de 130 articles les plus divers dont la fabrication et la vente sont syndiquées aux États-Unis.

quarante-huit hommes mariés. A soixante-dix ans, il y a onze célibataires contre vingt-sept mariés.

Document Judiciaire

Acte d'accusation "in extenso" de l'affaire Arton.

LES TROIS CARNETS.

La société du Canal de Panama - Les débits - Échec d'une émission - Vote à enlever - Arton offre ses services - La corruption - Sa vie et ses œuvres

Mme Benz entre en scène - Les listes compromettantes - Charges de culpabilité.

(Suite)

M. SAINT-MARTIN

Le comité consultatif - Emprunt de petites sommes - Dans la gêne - Boulanger.

L'intimité absolue qui existait alors entre Naquet, sénateur, et Saint-Martin, député de Vaucluse, explique que le concours du premier ait entraîné celui du second.

Et, en effet, le 3 octobre 1887, Naquet écrivait à Arton: «Quant au travail parlementaire, vous avez maintenant, à Paris, Saint-Martin; servez-vous-en. Il peut pour cela vous donner des indications précieuses et vous aider beaucoup mieux que moi-même, car il connaît admirablement le "Chambre".»

Arton déclare que Saint-Martin lui a prêté le concours le plus actif, qu'il a fait partie du comité consultatif auquel il soumettait ses combinaisons et qui, pour rémunérer ses services, il lui a versé, de mars à juillet 1888, divers acomptes s'élevant à 15,000 francs, puis, après le 17 juillet, une somme de 35,000 francs, soit au total 50,000 francs.

Saint-Martin convient qu'il a emprunté quelques petites sommes à Arton et qu'il a la même adresse dans sa campagne en faveur du Panama, mais il proteste contre toute pensée de corruption et il n'a jamais reçu la somme de 50,000 francs.

Quant aux versements effectués au crédit de son compte, l'accusé déclare qu'il avait déposé à la banque Rothschild, en mars 1888 et «six mois plus tard», des bons provenant de la caisse du boulangisme et dont l'emploi devait demeurer secret; qu'il a eu l'imprudence de faire connaître ces dépôts à Arton et que celui-ci, pour donner cré-

dit à son accusation, a abusé de cette confiance et a fait coïncider les dates de ces prétendues remises avec celles des dépôts. Cette explication est contredite par les données de l'information. Arton a toujours précisé l'existence de deux versements: celui de mars 1888, fait directement par la Compagnie, dont l'existence est absolument établie aujourd'hui, bien que le mémoire de Naquet ne s'explique pas sur ce point, et pour lequel il y a une concordance absolue entre la création du bon du 31 mars et de la remise de Naquet chez Rothschild, et le versement de juillet 1888, qui se place précisément à la date où Arton recevait des fonds du baron de Reinach sur le chèque de 1,190,000 francs et dont la réalité est encore attestée par la nouvelle remise faite chez Rothschild par Naquet le 19 juillet. Si l'on joint à ces circonstances le fait de l'emploi, par Naquet et Mlle Rosty, de ces deux remises pour leur profit personnel et pour le paiement de valeurs entrées dans leur patrimoine, on y trouve encore la confirmation des déclarations d'Arton et de mentions portées sur ses carnets. Naquet, il est vrai, semble alléguer qu'il ne s'est pas définitivement approprié ces sommes; mais cette alléguation, qu'il se dispense de justifier sous prétexte qu'il est obligé de garder le secret sur cet emploi, ne peut prévaloir contre la preuve contraire, résultant de la procédure. La participation de l'accusé à l'œuvre de corruption entreprise par Arton est donc clairement établie, et il est non moins certain qu'il en a reçu le prix, traquant ainsi de son influence et de son mandat parlementaire.

BISMARCK ET FREDERIC.

Le prince Bismarck vient de faire d'intéressantes déclarations à un rédacteur de la "Gazette de Silésie" sur le défunt empereur Frédéric qui devient à ses yeux - qui l'auteur d'un grand homme.

M. de Bismarck s'est exprimé d'abord en termes élogieux sur les qualités militaires de l'empereur Frédéric, et en particulier, sur son courage, son sang-froid et son calme dans les surprises.

Il est faux, a continué le prince, que Guillaume Ier avait eu l'intention d'abdiquer en faveur de son fils, après l'attentat de Nobling en 1878. Au contraire, le vieil empereur déclarait à cette époque, en plaisantant: «Nobling a mieux su que les médecins ce qu'il me fallait pour rétablir ma santé.»

Le projet eût même été mis à exécution, si le vieil empereur n'avait pas opposé son veto; parce que, vu son âge avancé, il tenait à conserver son fils auprès de lui. J'affirme en outre que la prétendue histoire d'une régence qui aurait été voulue par moi durant la

maladie du défunt empereur Frédéric, est une légende; de même le fait que l'empereur Frédéric ne se serait réconcilié avec moi qu'après la mort de son père. Notre parfaite entente n'a jamais subi d'interruption depuis 1864.

L'Eau dans les Grandes Villes.

On se préoccupe beaucoup à Paris, depuis quelques années, des moyens d'assurer une plus large répartition de l'eau. M. A. Gadaud a écrit récemment un rapport à propos d'un projet de loi, adopté par la Chambre des députés, et ayant pour objet de déclarer d'utilité publique les travaux à exécuter par la ville de Paris, pour le captage, la dérivation et l'adduction à Paris des eaux des vallées du Loing et du Lunain.

Nous ajoutons que, pour éviter à l'avenir d'avoir des crédits supplémentaires, le gouvernement demandera que, pour 1898, la dotation de Madagascar soit doublée et portée de 9 à 18 millions.

Le ministre des colonies s'est mis d'accord sur ce point avec le ministre des finances, qui va indiquer les ressources avec lesquelles il compte faire face à l'avenir à ce surcroît de dépenses, qui n'est d'ailleurs que momentané.

Si nous considérons d'abord la quantité d'eau distribuée par jour et par habitant dans les grandes villes, nous trouvons les chiffres suivants: Buffalo, 845 litres; Marseille, 765; Chicago, 636; Philadelphie, 600; Rome, 414; New York, 359; Boston, 363; Brooklyn, 327; Glasgow, 291; Dublin, 250; Rotterdam, 245; Hambourg, 241; Paris, 220; Bordeaux, 218; Cologne, 201; Madrid, 200; Buda-Pest, 200; Saint-Petersbourg, 182; Londres, 173; Munich, 172; Lille, 125; Liverpool, 123; Lyon, 116; Manchester, 113; Magdebourg, 109; Vienne, 104.

Si nous nous reportons à la quantité d'eau distribuée n'atteint pas 100 litres par jour et par habitant. Le minimum se trouve à Constantinople, il est de 15 litres.

Mentionnons également la marche de l'accroissement de la consommation d'eau à Paris de 1861 à 1895, suivant l'accroissement de la population. En 1861, il y avait à Paris 1,700,000 habitants; en 1895, ce chiffre était porté à 2,500,000. En 1861 on comptait 68 litres d'eau par jour et par personne; en 1869, 117; en 1880, 159; en 1890, 185; en 1895, 220.

Un journal américain... les articles d'alimentation et les médicaments qu'on renboute dans le quartier chinois de San Francisco.

Parmi les comestibles, il faut signaler en première ligne les bulbes de lis. Les Chinois les préfèrent de beaucoup au pain, et ces bulbes sont mangés après avoir été soumis à une légère ébullition.

Le jeu des petites définitions. Paix armée: Cancer européen.

Mme Balandard, parlant de son mari: - Il est tellement égoïste que lorsque que ma fête, il faut que je la lui souhaite!

Rapineux raconte qu'il vient de voir dans la rue un pauvre diable qui lui a fait peine. - C'était le spectre de la famine. - dit-il. Rien qu'à le voir, on se sentait un creux dans l'estomac!

Pour guérir les brûlures et les lésions, essayez la Sulfocarbonate d'Ayer; elle nettoie le sang de toutes ses impuretés.

LES CREDITS POUR MADAGASCAR.

Le ministre des colonies se propose de déposer sur le bureau de la Chambre une demande de crédits supplémentaires pour Madagascar s'élevant à dix-neuf millions.

LES CREDITS POUR MADAGASCAR.

Le ministre des colonies se propose de déposer sur le bureau de la Chambre une demande de crédits supplémentaires pour Madagascar s'élevant à dix-neuf millions.

LES CREDITS POUR MADAGASCAR.

Le ministre des colonies se propose de déposer sur le bureau de la Chambre une demande de crédits supplémentaires pour Madagascar s'élevant à dix-neuf millions.

LES CREDITS POUR MADAGASCAR.

Le ministre des colonies se propose de déposer sur le bureau de la Chambre une demande de crédits supplémentaires pour Madagascar s'élevant à dix-neuf millions.

LES CREDITS POUR MADAGASCAR.

Le ministre des colonies se propose de déposer sur le bureau de la Chambre une demande de crédits supplémentaires pour Madagascar s'élevant à dix-neuf millions.

LES CREDITS POUR MADAGASCAR.

Le ministre des colonies se propose de déposer sur le bureau de la Chambre une demande de crédits supplémentaires pour Madagascar s'élevant à dix-neuf millions.

LES CREDITS POUR MADAGASCAR.

Le ministre des colonies se propose de déposer sur le bureau de la Chambre une demande de crédits supplémentaires pour Madagascar s'élevant à dix-neuf millions.

LES CREDITS POUR MADAGASCAR.

Le ministre des colonies se propose de déposer sur le bureau de la Chambre une demande de crédits supplémentaires pour Madagascar s'élevant à dix-neuf millions.

LES CREDITS POUR MADAGASCAR.

Le ministre des colonies se propose de déposer sur le bureau de la Chambre une demande de crédits supplémentaires pour Madagascar s'élevant à dix-neuf millions.

LES CREDITS POUR MADAGASCAR.

Le ministre des colonies se propose de déposer sur le bureau de la Chambre une demande de crédits supplémentaires pour Madagascar s'élevant à dix-neuf millions.

LES CREDITS POUR MADAGASCAR.

Le ministre des colonies se propose de déposer sur le bureau de la Chambre une demande de crédits supplémentaires pour Madagascar s'élevant à dix-neuf millions.

LES CREDITS POUR MADAGASCAR.

Le ministre des colonies se propose de déposer sur le bureau de la Chambre une demande de crédits supplémentaires pour Madagascar s'élevant à dix-neuf millions.

LES CREDITS POUR MADAGASCAR.

Le ministre des colonies se propose de déposer sur le bureau de la Chambre une demande de crédits supplémentaires pour Madagascar s'élevant à dix-neuf millions.

et ton Gaston?... que tardait-il d'arriver à ces rendez-vous d'amour?... Ah! le beau spectacle qui se jouait ses regards ravis... Que n'arrive-t-il?... Il est pourtant là, derrière la portière... je sens son regard, j'entends son souffle... Il nous contemple... il a peur!... Ah! monsieur, vous avez raison de trembler, car votre tour viendra, et alors!... Bien! la nuque, les épaules, le sein de la malheureuse femme ne forment plus qu'un amas d'épouvantables blessures.

de la pièce. Toujours courait, il traversa le jardin et franchit la grille entrouverte. Maintenant il était dans l'avenue déserte, tout enveloppée de silence et de ténèbres. Il tourna sur la droite, hâtant précipitant sa course. Une effroyable fièvre lui brûlait les tempes, enflammant ses artères, lui donnait le délire. Quelle était donc toute cette mare de sang qui s'étendait devant lui? Elle s'allongeait, s'allongeait encore, s'élargissait, se développait sans fin! Qu'était ce vacarme de clameurs, de sanglots, de rires et d'imprécations qu'il emplissaient ses oreilles?... Qui donc le poursuivait derrière lui avec des cris lugubres?... C'était elle, la morte, celle qu'il avait laissée baignée dans son sang, la bas... Elle s'acharnait après lui... oui... oh! comment lui échapper?... Et il courait, courait avec toute l'énergie du désespoir déçue par l'épouvante. A présent les arbres de l'allée se faisaient plus rares. La bas, à quelques cents mètres devant lui, les blancheurs étalées d'une route et, au-delà des miroitements, de l'eau, une rivière. Le mare de sang avait enfin

disparu. Et il poussa un profond soupir de soulagement; son cauchemar se dissipait. Cependant il marchait, il courait toujours. Il traversa la route. Le sol s'inclinait maintenant en une pente rapide vers cette eau attirante. Il descendit. Ses pieds s'enfonçaient dans de hautes herbes, puis dans la boue sèche, bientôt dans une vase gluante. Il ne s'arrêta pas et poursuivait sa course. L'eau à présent lui montait à la hauteur des genoux; il en trouvait la fraîcheur très douce, et il poussa toujours devant lui, droit, vers le courant du fleuve. Soudain il tressa, pour une clameur et disparut. Un léger remous se produisit sur la surface de l'eau, puis le fleuve poursuivit son cours sans une ride. Quelques jours plus tard, dans les herbes de l'île de Croissy, des marins découvraient le cadavre d'Agénor Blondel.

A peine Blondel eut-il disparu qu'une porte latérale s'ouvrait avec précaution, une tête s'allongea dans l'entre-bâillement, puis un homme pénétra à pas étouffés et silencieux. C'était Wallace Bryant. Arrivé depuis un quart d'heure dans ce cottage, dont il connaissait toutes les issues, il avait, témoin invisible, assisté à l'effroyable meurtre de lady Audley. C'était lui que la victime et son assassin avaient entendu venir. Et, quand l'un et l'autre appelaient et interpellaient Gaston de Lachenaye, c'était à Wallace Bryant seul que parvenaient leurs paroles. L'Américain s'approcha de la femme assassinée et la regarda longuement. Il était presque aussi livide que le cadavre étendu à ses pieds, et un étrange sourire d'horreur, de curiosité et de cynisme crispait ses lèvres pâles. Elle était horrible à voir, celle qui naguère encore resplendissait de toute l'éclat de son insolente beauté. Sa figure balafree ne formait plus qu'une bouillie de chairs tuméfiées. La bouche pendait en lambeau, les joues étaient ouvertes, les oreilles lacérées. Le cou, la gorge, les épaules étaient striés de coupures profondes.

Seuls les yeux étaient demeurés intacts et se détachaient grands ouverts comme des pierres opaques, sur les plaies du visage. Ils paraissaient se fixer, immobiles et vitreux, vers Wallace Bryant. Et il y avait dans ses prunelles éteintes comme une expression de menaçante ironie, de rancune vindicative, d'invincible haine. Elles semblaient dire: "Prends garde à toi! Souviens-toi de la loi du talion. Nul n'y échappe!" Et, pour la première fois peut-être de sa vie, l'impudent bandit éprouva un frémissement en tout soi-même. Il détourna la tête, mais on eût dit que le regard de la morte pesait sur lui; il en sentait comme la mystérieuse poursuite. Raillait toutefois sa propre faiblesse, il haussa les épaules. Il s'éloigna alors du cadavre et traversa la chambre pour sortir. Il allait franchir le seuil de la porte, par laquelle il était entré; une dernière fois, il se retourna. Oh! donc était le poignard? La bas, contre l'autre porte ouvrant sur le vestibule, Blondel l'avait jeté en fuyant. Wallace Bryant le ramassa et le regarda, la lame était maintenant à peu près sèche. L'Américain hérita d'un instant, puis s'approchant du cadavre, s'agenouilla et enfoua le couteau dans une des plaies et y

laissa. Son horrible besogne achevée, il se releva vivement et de nouveau jeta un coup d'œil dans la pièce. Ah! là-bas, sous un meuble, qu'était cela? Le chapeau de Blondel! Wallace Bryant courut le ramasser. C'était un feutre gris, de forme monastique, à larges bords, auquel il ne manquait qu'une plume pour ressembler à un accoureur de théâtre. Que de fois Charles Mourelles avait supplié son maître de modifier sa coiffure, mais en vain. L'entêté vieillard n'avait jamais rien voulu entendre. Et Wallace Bryant, le tournant et le retournant entre ses mains, apercevait au fond de la coiffe les initiales A. B. Il le pla, le repla et l'enfonça dans sa poche. Soudain il redressa la tête et prêta l'oreille. Dans le lointain le roulement d'une voiture se fit entendre. - C'est lui, murmura-t-il, il va arriver... An large!... Ouvrant alors de nouveau la porte latérale faisant face à la porte du vestibule, il disparut. Deux minutes plus tard, il était hors de la villa. La voiture s'approchait d'instinct en instant. Deux lanternes rouges éclairaient l'obscurité de la nuit, et le bruit des roues roulaient le

grand silence de l'avenue assoupie. Enfin le cheval s'arrêta devant la grille de la villa Victoria. Vivement, Gaston de Lachenaye s'élança du sacre et mit pied à terre. Il jeta une pièce de cinq francs au cocher et la voiture repartit à fond de train. Si Gaston avait eu l'esprit plus libre, il aurait constaté avec surprise qu'un lieu d'être entre-bâillé la porte de la grille s'ouvrait tout entière. Mais sous l'empire d'une violente émotion, il ne vit et ne remarqua rien. Il traversa le jardin en courant, en quelques bonds gravit les marches de la véranda et entra au vestibule. La portière séparant le hall de l'antichambre était rabattue; il l'écarta brusquement. Tout aussitôt il découvrit comme cloué par une indicible épouvante.